

# L'aspect extérieur des plans d'études actuels

Autor(en): **Eigenmann, Joseph / Jenzer, Carlo / Mayer, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bildungspolitik : Jahrbuch d. Schweizerischen Konferenz der Kantonalen Erziehungsdirektoren = Politique de l'éducation = Politica dell'educazione**

Band (Jahr): **63/1977-64/1978 (1978)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1367>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bien qu'il n'ait pas été possible d'éviter certaines erreurs, les résultats de cette enquête gardent cependant une valeur exemplaire, car ils illustrent bien la situation de la Suisse dans le domaine des plans d'études. Ils ne pourront être fondamentalement remis en question, car ils révèlent l'ampleur considérable des écarts incontestables de toutes sortes qui existent entre les cantons.

Il est évident que l'interprétation des résultats présentés doit être faite avec une grande prudence. Mais il serait faux de mettre ces derniers fondamentalement en doute parce que des détails s'avéreraient inexacts ou parce que les hypothèses ou les restrictions qui les accompagnent ne seraient pas toujours suffisamment développées.

Les informations données ici confirment ce que beaucoup percevaient déjà, à savoir qu'il y a de grandes différences entre les plans d'études des divers cantons - et également dans la manière de concevoir l'école. Ce que Werner Lustenberger constatait déjà en 1957 a aujourd'hui encore toute sa valeur: les différences entre les plans d'études des différents cantons de la Suisse sont plus considérables que celles qui existent entre ceux des divers Etats européens.

## **2. L'aspect extérieur des plans d'études actuels**

Les plans d'études ne se distinguent pas seulement les uns des autres par leurs seuls contenu et objectif. Ils se différencient aussi par leur forme et leur présentation, en particulier:

- par leur ancienneté (année de leur entrée en vigueur);
- par leur dénomination (plan d'études, plan de formation, plan des matières, etc.);
- par leur présentation (classeur à anneaux, brochure, feuilles photocopiées, etc.);
- par leur dimension (le nombre de pages varie entre 2 et 357);
- par leur champ d'application;
- par le langage utilisé;
- par leur structure (voir chapitre 3).

Cela suffit déjà à montrer combien la comparaison de plans d'études cantonaux est une entreprise difficile. Nous allons considérer ces différences d'un peu plus près. Le lecteur trouvera tous les détails dans les tableaux 1 et 2 de l'annexe.

### **2.1. L'ancienneté des plans d'études**

#### ***Ecole primaire***

Le tableau suivant indique que le plan d'études le plus ancien, valable encore aujourd'hui, a été introduit en 1907 (TG, 1<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année de l'enseignement primaire), et qu'après lui, le plus ancien remonte à 1944 (SO, qui a été révisé depuis, il est vrai). Parmi les 28 plans d'études considérés, 13 datent de la période comprise entre 1970 et 1974 (soit presque 50%).

Année	1907	1944	1950 à 1959	1960 à 1969	1970 à 1973	1974
Nombre de plans d'études	1	1	3	10	11	2

Tableau 1. Les plans d'études de l'école primaire d'après leur ancienneté (année de leur entrée en vigueur).

Il convient de noter ici que huit cantons ont entrepris actuellement la révision (totale ou partielle) de leurs plans d'études, les adaptant à ceux des autres cantons, expérimentant chez eux les plans d'études d'autres cantons - ou adoptant certains éléments d'autres plans.

### *Premier cycle de l'enseignement secondaire*

Les plans d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire sont un peu plus récents que ceux de l'école primaire.

Année	1942	1947	1957	1959	1960 à 1966
Nombre de plans d'études	1	1	1	1	8

Année	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Nombre de plans d'études	2	5	5	4	9	6	4	1

Tableau 2. Les plans d'études du premier cycle secondaire d'après leur ancienneté (année de leur entrée en vigueur).

Comme il ressort du tableau précédent, 35 des 48 plans d'études pris en considération datent des années 70 (soit 73%).

## 2.2. *La dénomination des plans d'études*

En Suisse alémanique, on désigne généralement le type de document dont nous parlons ici par le mot «Lehrplan». C'est ainsi qu'on trouve: «Lehrpläne der Primarschule», «Lehrplan der Realschule», etc. Dans quelques cas, ce terme s'accompagne de l'adjectif «provisorisch» (provisoire) ou «obligatorisch» (obligatoire). Paradoxalement, le plus ancien des plans d'études de l'école primaire est aujourd'hui encore taxé de «provisorisch»: il s'agit de celui du canton de Thurgovie qui date de 1907.

Il faut noter cependant quelques dénominations différentes. Ce sont:

- «Stoffplan»: AI, 1967, «Primarschule»;
- «Bildungsplan»: SO, 1970, «Bezirksschule»;
- «Lehrziele und Stoffpläne»: BS, 1972, «Realschule»;
- «Lehrprogramm»: VS, 1974, «Orientierungsschule»;
- «Stoffverteilungspläne und Lehrmittelverzeichnisse»: SZ, 1976, «Sekundarschule».

En *Suisse romande*, on rencontre généralement deux dénominations différentes: «plan d'études» et «programme», la plus courante cependant étant «plan d'études». Les deux ne sont pas synonymes, ou du moins ne devraient pas l'être, comme l'a bien montré Robert Dottrens<sup>1</sup>. Ceci explique pourquoi plusieurs cantons qualifient leurs plans d'études de «plan d'études et programme d'enseignement». C'est le cas des cantons de Neuchâtel (1973, 1974), de Genève (1972, «cycle d'orientation»), du Valais (1974, «cycle d'orientation»).

On trouve quelques dénominations légèrement différentes, comme:

- Guide et plan d'études: FR, 1967, école primaire;
- Guide méthodique et plan d'études: VD, 1960, école primaire.

En *Suisse italienne*, on parle de «programmi» et cela, même dans les projets actuels de réforme. En l'occurrence, «programma» a le même sens que «plan d'études». Il n'est pas d'usage de faire la distinction qui existe en français entre ces deux termes.

### 2.3. *La présentation des plans d'études*

La présentation de plans d'études la plus répandue, et de loin depuis des années, est le cahier ou la brochure de format A5. Aujourd'hui encore, de très nombreux plans d'études sont présentés ainsi. Ces dernières années cependant on constate une nette tendance à adopter le classeur à feuilles interchangeables, parce que c'est ce qui convient le mieux à une conception dynamique des plans d'études. Le pionnier de cette forme de présentation fut l'école primaire; le canton de Vaud, en 1960, fut le premier canton suisse à publier un plan d'études sous forme de classeur (format A5). Dès 1971, tous les cantons adoptèrent cette formule pour les plans d'études de la scolarité primaire. Ils sont de plus en plus nombreux à le faire également pour le premier cycle de l'enseignement secondaire.

A côté des classeurs (A4 et A5), des cahiers et brochures (A5), il existe encore des plans d'études présentés sous forme de livres (par exemple BS), de cahiers de format A4, ou même, de feuilles volantes. Les plans d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire de quatre cantons (SO, AR, NW, SZ) ne sont même publiés que sur feuilles photocopiées.

### 2.4. *La dimension des plans d'études*

Le nombre de pages des plans d'études de l'école primaire varie entre 13 (TG, 1907) et 357 (VS, 1961), celui des plans d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire entre 2 (AR, 1957) et 217 (GE, 1972). Cette seule indication donne une idée de la grande diversité des fonctions des plans d'études et de leur degré de différenciation respectif. Au cours de ces dernières années cependant, la dimension des plans d'études de l'école primaire s'est modifiée. Elle oscille maintenant entre 80 et 130 pages. En revanche, pour le premier cycle de l'enseignement secondaire, on ne dénote aucune tendance particulière; les

<sup>1</sup>Dottrens, Robert: Programmes et plans d'études dans l'enseignement primaire. Paris, Unesco, 1961.

plans d'études les plus récents reflètent même une extrême diversité, notamment en ce qui concerne leur degré de précision.

D'une manière générale, les plans d'études de la Suisse romande sont plus volumineux que ceux de la Suisse alémanique. Dans cette dernière région pourtant les plans d'études de 10 à 30 pages auront bientôt disparu.

## 2.5. *Le champ d'application*

L'ampleur des champs d'application des plans d'études est fonction des structures scolaires nuancées. Un *plan d'études du primaire* peut donc valoir pour un nombre d'années scolaires très variable: dans un cas, il portera sur les quatre premières années de scolarité (par exemple celui de BS) alors que dans un autre cas, sur neuf années (par exemple BE). Dans ce dernier cas, les années d'une partie du premier cycle de l'enseignement secondaire s'ajoutent aux années primaires (classes de fin de scolarité obligatoire).

Classes 1 à 4	Classes 1 à 5	Classes 1 à 6	Classes 1 à 8	Classes 1 à 9
1 plan d'études	2 plans d'études	14 plans d'études	2 plans d'études	9 plans d'études

Tableau 3. Champs d'application des plans d'études primaires.

Il en va de même pour les plans d'études du *premier cycle de l'enseignement secondaire*. La plupart d'entre eux sont valables de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année de scolarité, mais certains le sont dès la 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, voire même la 4<sup>e</sup> année scolaire. Trois cantons possèdent même des plans d'études pour certaines classes particulières de 9<sup>e</sup> (BS, BL, AR). Tout cela montre bien que la portée des plans d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire peut varier de une à six années de scolarité. La comparaison des plans d'études est rendue plus difficile encore par cette variation de la durée des scolarités primaires et secondaires.

## 2.6. *Le langage utilisé dans les plans d'études*

Chaque plan d'études porte l'empreinte de son époque et de son environnement culturel. Pourtant, le langage utilisé dans les différents plans d'études présente de nombreux points communs. Nous pouvons relever dans la plupart des documents consultés l'usage de concepts généraux et abstraits, la juxtaposition d'énoncés normatifs et descriptifs, une rhétorique tout à fait particulière et enfin des énumérations (listes) sans rapport direct avec le contexte général du document.

## 3. **Les caractéristiques structurelles des plans d'études actuels**

Aussi divers et difficiles à comparer soient-ils, les plans d'études actuels peuvent être répartis en quatre catégories si l'on tient compte de la structuration de leur contenu.